

Rapport du jury

Bourses André Chastel 2026

Le 7 novembre 2025, le jury composé de :

- Anne-Solène ROLLAND, Directrice générale, INHA
- Marion BOUDON-MACHUEL, Directrice du département des études et de la recherche, INHA
- Julien BRAULT, Chef de service, département de la conservation, INHA
- Sam STOURDZE, Directeur Académie de France à Rome - Villa Médicis (excusé)
- Alessandro GALLICCHIO, Directeur du Département d'histoire de l'art, Académie de France à Rome - Villa Médicis
- Florian METRAL, Docteur en histoire de l'art, chercheur CNRS, personnalité extérieure

s'est réuni en vue de l'attribution des bourses André Chastel. L'appel à candidatures était ouvert du 23 juin au 30 septembre 2025. Vingt et une candidatures ont été reçues, contre dix-sept l'année précédente, en provenance de plusieurs pays (Allemagne, Danemark, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Maroc, Tunisie). L'appel à candidatures précisait que les bourses André Chastel sont destinées à des chercheurs confirmés soit ayant soutenu leur doctorat depuis au moins cinq ans, soit étant conservateurs du patrimoine ou encore justifiant d'une expérience professionnelle significative dans le domaine de l'histoire de l'art.

Le jury a examiné attentivement l'ensemble des candidatures en portant une attention particulière à l'excellence du dossier, à la présentation argumentée de la recherche, de l'historiographie et des fonds spécifiques à exploiter. Compte tenu de la grande qualité des candidatures reçues cette année, le jury s'est aussi appuyé sur des critères spécifiques tels que l'originalité des projets et leur inscription dans le parcours de recherche des candidats. Ont été écartés les dossiers proposant des projets trop vagues ou insuffisamment précis quant aux objectifs scientifiques ou à l'approche historiographique. De même, les candidatures ne précisant pas clairement les sources à consulter à Rome ou dans ses environs ont été rapidement écartés.

Le jury, à l'inverse, a privilégié les dossiers bien construits, avec un objectif précisément indiqué et la mention des sources à consulter en Italie, démontrant que le projet et le séjour de recherche

avaient été soigneusement préparés et qu'un séjour sur place s'imposait pour la recherche. Une première sélection a permis de distinguer huit dossiers, parmi lesquels deux ont été classés et deux autres placés en liste complémentaire.

Le jury a sélectionné les projets de :

- Céline Ventura Teixeira

- Hervé Brunon

Les candidatures suivantes ont été placées sur liste complémentaire :

- Sungmoon Cho

- Lucia Piccioni

Anne-Solène ROLLAND,
Directrice générale, INHA

